



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : fonctionnement

Question écrite n° 67869

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la sur-utilisation de papier non recyclable, non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de réduire l'utilisation du papier non recyclable en faveur de celui recyclable au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères a passé un marché unique pour la fourniture de papier à toute l'administration centrale : ce papier est entièrement recyclable. Le nouveau marché de nettoyage prévoit le tri sélectif des déchets et, plus particulièrement, une corbeille est destinée au papier (documents non confidentiels) qui est ainsi collecté puis recyclé.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67869

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6166

Réponse publiée le : 25 octobre 2005, page 9929